



---

## REUNION DU 26/03/2012

Club-house de Génissan

---

### PRESENTS :

- **Club d'ARSAC-LE PIAN :**
  - Jean-Luc BIDART
  - Pierre OROZ
  - Denis RUIZ
  
- **Club de MACAU :**
  - Michel ESTEBAN
  - Patrice AGERT
  - Eric RUEZ
  - Norbert DA SILVA
  
- **Club de LUDON :**
  - Pascal LARTIGAUT
  - Eric BARBE
  - Erwan LE HIR
  - Isabelle BARBE

### ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

- Fonctionnement actuel de l'Entente – point sur chaque catégorie
- Stage de foot de Pâques
- Projet 2012-2013 de l'Entente
- Licences

### **1 – FONCTIONNEMENT ACTUEL DE L'ENTENTE – POINT SUR CHAQUE CATÉGORIE**

---

- Equipe U14 : - résultats très satisfaisants : 4 victoires et 1 nul (maintien en vue)
- Equipe U15<sup>1</sup> : - résultats satisfaisants : 3 victoires / 1 seule défaite / 1 nul (vise le haut du tableau)
- Equipe U15<sup>2</sup> : - résultats difficiles mais les joueurs sont toujours présents et ne baissent pas les bras
- Equipe U18<sup>1</sup> : - du point de vue sportif, cela a été un peu long au démarrage, mais aujourd'hui les résultats sont très bons – 3<sup>ème</sup> actuellement au classement
- Equipe U18<sup>2</sup> : - équipe en 2<sup>ème</sup> série – très bonne entente avec l'entraîneur  
Des soucis de discipline.

### **2 – STAGE DE FOOT DE PÂQUES DU 18-19-20 AVRIL 2012**

---

Les invitations ont été transmises aux joueurs – date limite de réponse : le 4/04/2012  
Réunion d'organisation du stage programmée à Macau Lundi 2/04/2012

### **3 – PROJET ENTENTE SAISON 2012-2013**

---

Denis RUIZ nous présente le projet qu'il a réalisé avec Norbert DA SILVA pour la saison 2012-2013. Si l'entente est formalisée, ce projet sera présenté aux parents par catégorie.

Il rappelle les objectifs de l'Entente et précise que celle-ci représentera les catégories U13-U15-U18, les écoles de foot restant dans chaque club respectif.

#### EFFECTIFS :

Il détaille pour chaque catégorie et chaque club les effectifs prévisionnels et le nombre d'équipes s'y rapportant, soit :

- U12-U13 : 61 joueurs soit 4,1 équipes
  - U14-U15 : 61 joueurs, soit 3,4 équipes
  - U16-U18 : 51 joueurs, soit 2,8 équipes
  - U19 : 17 joueurs, soit 0,9 équipe
- Soit un total de 190 joueurs potentiels

#### BUDGET :

Il est présenté le budget prévisionnel par catégorie en ce qui concerne les équipements, engagements, transports, arbitrage, défraiements ainsi que la part pour chaque club, avec des hypothèses hautes et basses suivant le classement obtenu en fin de saison.

Jean-Luc BIDART s'étonne que les amendes notamment des U14-U15 et U18-U19 ne soient pas inclus dans ce budget. Michel ESTEBAN précise que les amendes concernant les équipes sont facturées au club du licencié puni. Ce point reste à éclaircir et notamment le fait de savoir si ces dépenses doivent être aussi réparties au prorata des licenciés.

#### **U13 : 3 équipes DGA + 1 équipe Ligue**

Budget dépenses : 4 338 € soit 71 €/joueur

Parts clubs :	- FCAPM .....	2 845 €	(40 joueurs)
	- SJ MACAU .....	996 €	(14 joueurs)
	- USL .....	498 €	(7 joueurs)

#### **U15 : 2 équipes DGA + 1 équipe Ligue ou 2 équipes DGA + 1 équipe Comité de Gironde**

Budget dépenses : 4 653 € soit 76 €/joueur

Parts clubs :	- FCAPM .....	2 975 €	(39 joueurs)
	- SJ MACAU .....	1 068 €	(14 joueurs)
	- USL .....	610 €	(8 joueurs)

#### **U18 :**

- **Si montée des U18 actuels en U19 : 2 équipes DGA (U18) + 1 équipe en Ligue (U19)**

Budget dépenses : 11 841 € soit 173 €/joueur

Parts clubs :	- FCAPM .....	8 358 €	(31 joueurs)
	- SJ MACAU .....	2 264 €	(9 joueurs)
	- USL .....	1 219 €	(7 joueurs)

- **Si il n'y a pas de montée U19, l'équipe U19 passe en championnat séniors et donc cela devient : 1 équipe DGA (U18) + 1 équipe en Comité de Gironde (U18)**

Budget dépenses : 9 311 € soit 183 €/joueur

Parts clubs :	- FCAPM .....	6 141 €	(48 joueurs)
	- SJ MACAU .....	1 783 €	(13 joueurs)
	- USL .....	1 387 €	(7 joueurs)

#### ORGANISATION :

Un prévisionnel des jours et lieux d'entraînements est présenté :

- U13 : entraînements à Macau le Mardi et Jeudi (18H30/20H)
- U15 : entraînements au Pian le Mercredi et Vendredi (18H30/20H)
- U18 : entraînements à Arzac le Mercredi et Vendredi (18H30/20H)
- Gardien jeune : entraînements à Macau le Mardi de 18H30/20H
- Gardien Formation : entraînements à Arzac le Mardi de 18H30/20H

Denis RUIZ nous présente l'organigramme envisagé par catégorie au niveau des Educateurs/Dirigeants. Le SJ Macau demandera en plus à Laurent CAUMONT, gardien séniors

d'assurer les entraînements des jeunes. La formation des gardiens sur Arsac sera assurée par un éducateur d'Arsac.

Il propose de nommer pour chaque catégorie, un « Responsable de Pôle » qui serait membre de la Commission Technique constituée elle-même des RTJ de chaque club. Une Direction sportive serait à la tête de cette Entente pour la gestion et l'organisation (arbitrage décisionnel, définition objectifs, validation organigramme, correspondance clubs) aidée par un/une Secrétaire. A charge pour l'Entente de nommer les membres .....

Le budget des défraiements étant conséquent sur l'enveloppe budgétaire de l'Entente, il a été demandé à Norbert DA SILVA et à Denis Ruiz de travailler sur la possibilité de trouver des dirigeants/éducateurs bénévoles.

Il a donc été recensé plusieurs éducateurs du SJ Macau et du FCAPM pour assurer les catégories U13 et U15 sans défraiement.

Cependant, sans apport de dirigeant dans la catégorie U18, venant ni du SJ Macau, ni de l'USL, il est proposé pour la saison à venir de poursuivre leur défraiement.

Jean-Luc BIDART précise qu'il nous faut prévoir des objectifs à long terme et que dans ces conditions il est important de garantir des éducateurs performants dans chaque catégorie. Par expérience vécue au FCAPM depuis plus de 10 ans, Jean-Luc BIDART rapporte qu'avec la méthode des défraiements la disponibilité des éducateurs est globalement assurée.

Eric RUEZ propose que l'on envisage des manifestations (tournois, ...) qui permettraient de financer les dépenses de l'Entente.

#### LICENCES :

Travaillant ensemble sur ce budget de l'Entente, il a été demandé un point sur le montant des cotisations de licences actuelles :

Catégorie U13 :	- FCAPM .....	90 €
	- SJ MACAU .....	55 €
	- USL .....	65 €
Catégorie U15 :	- FCAPM .....	110 €
	- SJ MACAU .....	55 €
	- USL .....	65 €

Pour plus de cohérence dans le fonctionnement de l'Entente et vis-à-vis des licenciés, Jean-Luc BIDART demande à ce que chaque club envisage un « tarif le plus proche » pour les licences de l'Entente d'ici 2 ans. Le SJ MACAU et l'USL vont envisager une augmentation de leur cotisations licences et le FCAPM une « réduction » afin de rattraper les différences de prix pratiqués actuellement.

Pour conclure, il est demandé à chaque club de bien vouloir prendre une décision définitive sur la continuité de l'Entente pour la saison 2012-2013 pour le 15 Avril prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.  
Fait à Cantenac, le 28/03/2012

Isabelle BARBE  
Secrétaire USL